

demande de titre de séjour mon enfant majeur résidant a l'étranger

Par **nardjes**, le **16/01/2019** à **22:54**

bonjour je suis une maman d'un fils majeur de 30 ans et je suis française par reintégration

mon fils vie seule depuis 10 ans a l'etranger il la fait plusieurs fois de demande de visa il n'as jamais obtenue mon fil me manque tellement et je voudrait qui vie aupres de moi est aupres de ses frere est soeur pourrai-je faire une demande de titre séjour pour mon fils est quelle demarche devrais je faire merci de bien vouloir m'aider svp merci

Par **youris**, le **17/01/2019** à **10:44**

bonjour,

votre fils étant un étranger majeur, il lui appartient de faire sa demande auprès d'un consulat de france.

mais pour obtenir un visa long séjour, il devra prouver qu'il a les moyens de vivre en france (logement, métier...) en particulier en matière de couverture maladie.

le principe étant que votre fils étranger ne soit pas à la charge de la france, une fois sur le sol français.

salutations

Par **nardjes**, le **17/01/2019** à **19:56**

bonjour je vous remercie infiniment devrai-je lui envoyer des piece jointe des copie de carte identité également ceux de mes autre enfant pour faire ses des marche

doit'il faire une demande de vie privé et familial je ne sais pas comment meprendre

est quelle est le dossier qui faut monter merci pour votre aide

Par **youris**, le **18/01/2019** à **12:28**

il appartient à votre fils majeur de se renseigner auprès d'un consulat de france pour connaître les documents à fournir pour s'installer en france.

ce ne sont pas les cartes d'identité de ses frères et soeurs qui sont importantes, ce sont les moyens d'existence de votre fils une fois en france.